

Le Président du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale

A

Mesdames, messieurs les délégués, membres du Bureau du SMOP

Entrechaux, le 25 janvier 2023

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du <u>bureau syndical</u> est organisée dans les <u>locaux du SMOP à Entrechaux</u> le :

Mercredi 01 février 2023 à 16h

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister. L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Préparation du Comité Syndical du 16 février 2023

- 1. Fixation des durées d'amortissement
- 2. Dépenses relatives aux fêtes, cérémonies et autres évènements
- 3. Examen du programme d'action annuel 2023 et définition du bénéfice (global/local)
- 4. Débat d'orientation budgétaire

Informations et questions diverses

- 5. Travaux d'urgence suite à la pollution plastique du Toulourenc
- 6. Assurance de la collectivité : point d'avancement
- 7. Récapitulatif des décisions du Président depuis le dernier Bureau

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président, Jean-François PERILHOU

POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU ET LES CONDITIONS DE QUORUM, MERCI DE CONFIRMER VOTRE PÉSENCE